Cau
FRC
6876

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DU CANTON DE PIERREFITTE,

A SES CONCITOYENS.

CITOYENS,

L'ADMINISTRATION Municipale a vu avec satisfaction le concours de ses concitoyens, à la dernière cérémonie commémorative de la juste punition du dernier des rois Français.

Appelée par la loi à émettre le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la république et à la constitution de l'an 3 ; quelle a été sa joie civique d'entendre le peuple lui répondre par ce mot sacré : *Je le jure !*

Peuple des campagnes ! en jurant haine à la royauté, vous chassez loin de vous les fléaux qui naguères pesoient sur vos têtes, la corvée, les tailles arbitraires, la chasse

seigneuriale, la féodalité; nous acceptons votre serment, puisque votre bonheur le garantit.

Mais haïr la royauté, c'est se déclarer républicain. Le sommes-nous républicain! lorsqu'encroûtés de ces vieilles rubriques monarchiques; lorsque, maîtrisés par d'inneptes préjugés, par de folles superstitions, nous nous traînons servilement dans la carrière de la liberté!

Rompons, rompons tout pacte avec la monarchie, on ne sauroit être républicain à demi; c'est de cet état vacillant, entre le républicanisme et le royalisme, que sont provenus tous nos malheurs: soyons franchement ce que nous devons être, et nous goûterons les délices de la liberté, et les factions et les réactions cesseront, et le bonheur public ne trouvera plus d'obstacle.

Ministres des cultes! vous qui avez retenu une si grande influence sur les opinions de nos concitoyens, sachez leur donner l'exemple du pur républicanisme. Et vous aussi avez émis le serment solemnel de haine à la royauté; préféreriez-vous donner l'exemple du parjure, et seroit-ce-là la première

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

leçon de morale que vous donneriez au peuple ?

Écoutez la voix du Gouvernement, jaloux de faire marcher les institutions republicaines avec la constitution de l'an 3 : il vous appelle au bonheur de le seconder dans une entreprise aussi juste que glorieuse. En prêtant le serment de soumission aux loix de la république, vous avez sagement pensé qu'elles étoient d'accord avec la religion que vous prêchez au peuple.

Plus donc de discordance entre les jours consacrés au culte, et le jour consacré aux fêtes républicaines : transportez aux décadis vos fêtes religieuses. Et la décade deviendra simultanément le jour solemnel de tous les Français.

Instituteurs, pénétrez-vous de l'importance de votre magistrature. N'alléguez pas que les parens exigent que vous éleviez leurs enfans de telle ou de telle autre manière : eh quoi ! est-ce au maître à recevoir la leçon ou à la donner ? Le médecin appelé auprès du malade consulte-t-il sa famille éplorée sur les remèdes qu'il doit employer ? Il consulte son art, et il ad-

ministre les seuls médicamens qu'il croit propres à la guérison : Instituteurs et Institutrices, rappelez-vous qu'en faisant le serment d'attachement à la république, d'obéissance à ses loix, à ses saintes institutions, vous avez contracté l'obligation la plus étroite envers la patrie.

Cette heureuse enfance qui fait son espoir, cette tendre jeunesse qui ne doit connoître aujourdhui de la révolution, que les seuls biens qu'elle nous a procurés, est entièrement confiée à vos soins.

Inspirez-lui donc tout ce qui peut porter à l'amour du Gouvernement. Vantez-lui les charmes de la liberté, les attraits de l'égalité, en mettant en opposition les horreurs de la tyrannie, et les vexations des tyrans.

Votre tâche est grande, sans doute ; mais elle deviendra facile à ceux et celles d'entre vous, qui n'auront à graver dans le cœur de leurs élèves, que les sentimens qu'ils éprouvent.

Ne mettez entre les mains de vos élèves que des livres républicains. Bannissez de vos écoles tous ceux qui ne tendent qu'à rappeler l'esclavage et la superstition.

Disposez ces jeunes cœurs à la célébration des fêtes républicaines ; conduisez-les-y vous-mêmes, et ne vaquez que les seuls jours de repos consacrés dans le calendrier républicain : ne donnez à vos élèves, et ne recevez d'eux d'autre dénomination que celle de *Citoyen* et *Citoyenne* ; titre qui fait maintenant l'ambition de tous les peuples de l'Europe.

Chargée de surveiller tout ce qui intéresse les mœurs publiques, l'Administration fera faire, par les agens municipaux, de fréquentes visites dans vos écoles ; le commissaire du directoire exécutif les surveillera avec toute l'activité dont il est capable. Voilà votre régle de conduite.

Germinal approche ; de l'urne qui va être déposée sur les tables de nos assemblées primaires, doit sortir le bonheur ou le malheur de la France ; en avançant nos mains vers cette urne sacrée, que ce dernier serment de haine à la royauté soit présent à notre esprit ! qu'il échauffe, qu'il brûle, qu'il embrâse nos cœurs !

Par-là nous éviterons ces choix anti-civiques, inconsidérés, irréfléchis, si justement reprochés aux assemblées précédentes ;

et la constitution, qui nous régit, ne courera plus les dangers sous lesquels elle a failli succomber, si nous la confions aux mains dignes de la défendre, et capables de nous en faire goûter les délices.

L'Administration Municipale du canton de Pierrefitte, considérant que le Discours de son président à la dernière cérémonie commémorative de la juste punition du dernier des rois Français, est propre à inspirer aux citoyens de son arrondissement, un sentiment profond, de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la république et à la constitution de l'an 3,

Le commissaire du directoire exécutif entendu ; Arrête, que le discours de son président sera imprimé à la suite de la présente proclamation, au nombre de cinq cents exemplaires, dont dix exemplaires seront adressés à l'Administration centrale du Département de la Seine, et les autres distribuées aux administrés de son arrondissement.

Signé GUYET, *Commissaire du Directoire-Exécutif.*

DISCOURS

Prononcé le 2 Pluviôse, de l'an 6, correspondant au 21 Janvier, par le Président de l'Administration Municipale du canton de Pierrefitte, à l'occasion de l'anniversaire de la juste punition du dernier des rois Français.

CITOYENS,

LES rois sont l'exécration des républiques démocratiques. La France régénérée par son système politique a donc du mettre au rang des plus célèbres époques de la révolution, la juste punition du dernier de ses rois ; non que ce sanglant spectacle doit seul fixer votre

attention. Ce n'est pas à des barbares qui se plaisent à voir répandre le sang humain que je m'adresse, mais à des républicains qui, dans la mort du dernier de leurs rois, voyent la royauté expirée, les droits du peuple vengés, l'affranchissement d'une grande nation : delà le premier pas vers la liberté, l'égalité, vers le bonheur public.

Que la commémoration de ce grand évènement rappelle à nos esprits le germe fécond de notre liberté ; qu'elle inspire à nos cœurs cette haine vigoureuse et toujours croissante contre la royauté ! Aujourd'hui, ou jamais, cette haine doit éclater comme la foudre dévastatrice ! Un Gouvernement insulaire s'avise de lutter seul contre *la grande nation* ; il organise à Pilnitz la coalition des rois. Son or corrupteur soudoye la trahison, la stimule, la fait activer ; il allume les torches de la Vendée, arme les Français contre les Français ; fait naître les factions, les réactions, trouble, divise, tient les rois à ses gages, comme instrumens de sa rage, dessèche les sources du commerce, paralise l'industrie, se rend le dominateur des mers. Eh quoi ! ce Gouvernement, auteur de tant

de maux, qui se prétend le vengeur de la royauté française, pourrions-nous l'envisager de sang-froid, dans le moment même où nous célébrons l'anéantissement de la royauté, où l'image du dernier de nos rois expiant sous la hache nationale les forfaits du trône, est mise sous nos yeux et frappe nos sens? Républicains! à pareil jour, le dernier de nos rois expira; à pareil jour, que votre haine contre la royauté se renouvelle; qu'elle s'attache, comme à sa proie naturelle, à ce Gouvernement atroce, à ce Gouvernement anglais! Qu'il cesse de jeter le trouble, la division, la discorde dans notre intérieur, qu'il partage la liberté des mers entre toutes les nations commerçantes, ou qu'il périsse! Fiers insulaires! vous paroissez sourire à nos menaces; dans votre orgueil insensé, vous nous demandez où sont nos flottes et nos vaisseaux? Il me semble encore entendre ce langage insultant de la coalition de Pilnitz. L'Autriche, la Prusse, l'Empire Germanique, l'Espagne, la Sardaigne, conjurées contre la France, demandoient aussi où étoient ses armées, ses capitaines, ses généraux? Gouvernement an-

glais ! nous chargeons *toutes ces hautes puissances de répondre pour nous.*

Elles vous diront que rien n'est impossible au courage, à l'audace des Français ; que la liberté, dans le besoin, enfante des miracles ; que vouloir résister à sa force, c'est lutter contre la tempête, la foudre et les orages. Gouvernement insensé! vous ne comptez que nos vaisseaux ; mais oubliez-vous donc que sur ces vaisseaux vont s'embarquer Buonaparte et sa fortune.

Citoyens, hâtons de nos vœux, de tous nos moyens, le moment prospère qui doit nous débarrasser du plus acharné, du plus féroce, du dernier de nos ennemis ; la félicité nationale, la félicité de l'univers dépendent de son humiliation ; le bonheur que la constitution de l'an 3 nous promet, se réaliseroit, et nous goûterions dès l'instant les fruits longuement attendus des sacrifices que la révolution a commandés.

Mais c'est trop retarder l'émission du serment que renferment nos cœurs ; il s'échappe

du mien : *Je jure haine à la royauté et à l'anarchie ; attachement et fidélité à la république, et à la constitution de l'an* 3.

Les Administrateurs du canton de Pierrefitte : signés DEFAUCONPRET, *Président*, COUTY, BAUDOUIN, DARMES, LEBOUE, MONGROLLE, GAUTIER, ROUSSELLET, HENNEQUIN, GARDE, THOMAS ;

GUYET, *Commissaire du Directoire-Exécutif.*

FECHOZ, *Secrétaire en chef.*

De l'imprimerie de LANGLOIS, rue de Thionville, n°. 1840. An 6.